

**LA FEDERATION DES ORGANISATIONS PAYSANNES OUVRANT DANS LA LUTTE
ANTIEROSIVE**

VFMTSA

(Vondron'ny Fikambanana Miaro ny Tany Soavina-Ambondromisotra)



Membres:

38 Organisations Paysannes réparties dans les deux Communes rurales : Soavina et Ambondromisotra.

Zones d'intervention:

Dans les 2 communes : Soavina et Ambondromisotra

Siège social :

Soavina – Commune rurale Soavina District d'Ambatofinandrahana
Tél: 033 16 086 77 ou le 032 02 734 87



Justification :

Les Organisations Paysannes qui ont acquis une certaine compétence en matière de lutte antiérosive dans les Sous Bassins Versants autour de la plaine de Bemaha sont conscients de la nécessité de poursuivre ces actions même après l'arrêt du PLAE. Elles se sont regroupées dans une Fédération dans le but de consolider et de pérenniser la lutte antiérosive dans les deux communes : Soavina et Ambondromisotra, et de pouvoir valoriser les acquis.

Dénomination :

« **Vondron'ny Fikamabanana Miaro ny Tany et Soavina sy Ambondromisotra** » (VFMTSA)
(Fédération des Organisations Paysannes oeuvrant dans la protection de sol à Soavina et à Ambondromisotra)

Date de création :

La Fédération a été créée en 2007 et elle a été formalisée depuis 2009.

Membres et organisation :

- 33 Organisations Paysannes sont adhérees au **VFMTSA** en 2009, 44 en 2010.
- Elle est dirigée par un Conseil d'Administration (CA) composé de 12 membres.
- L'Assemblée Générale est constituée par 2 représentants par OP membres.

Objectif :

La Fédération a fixé comme objectif de :

- Soutenir la diffusion et la pérennisation des activités de lutte anti-érosive pour la sauvegarde de l'environnement et améliorer la production agricole,
- Défendre les intérêts des associations membres et valoriser les mesures de conservation des sols mis en place,
- A moyen terme, amélioration des conditions de vie des membres par l'adoption des techniques culturales appropriées.

Sources de revenu :

- Cotisation des Organisations paysannes membres : 10 000 Ar par OP par an,
- Ventes des jeunes plants à d'autres partenaires,
- Autres activités : organisation de foire ou autres activités génératrices de revenu au niveau des deux communes.

Activités :

- Sensibilisation pour la lutte antiérosive et la protection de l'Environnement,
- Formation des membres des Organisations paysannes dans le domaine de la lutte antiérosive,
- Aménagement des Bassins Versants,
- Facilitation de l'accès aux intrants pour la mise en œuvre de l'aménagement : installation de point de vente d'intrants agricole,
- Sensibilisation des membres à la sécurisation foncière des terrains aménagés,

Partenaires

- Communes
- BVPI Sud Est, Hauts plateaux
- PLAE

9- Perspectives d'Avenir :

- Autonomisation de la Fédération,
- Valorisation des acquis en lutte antiérosive,
- Capacité de négocier avec les autres partenaires (fournisseurs, fédérations, autres projets...).